

Facebook : Françoise Castex saisit la Commission européenne

Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 14/11/2011 11:30:00

L'eurodéputé socialiste **Françoise Castex** demande à la Commission européenne de se prononcer sur **la conformité de Facebook** avec le droit de l'union européenne.

Dans une question écrite prioritaire, adressée jeudi 10 novembre à la Commission européenne, **Françoise Castex**, rapporteur pour la Commission des affaires juridiques du Parlement européen sur la révision de la directive sur la protection des données personnelles de se pencher sur la conformité de Facebook avec la législation européenne.

Françoise Castex estime en effet que "Facebook conserve sur le long terme les données de ses utilisateurs sans que ces derniers ne puissent donner leur consentement explicite à cette utilisation de leurs données, contrairement à ce que prévoit la directive européenne sur la protection de la vie privée."

PARLEMENT EUROPÉEN

FR

FICHE DE DÉPÔT D'UNE QUESTION PARLEMENTAIRE

QUESTIONS ORALES	QUESTIONS ÉCRITES
Destinataire: CONSEIL <input type="checkbox"/> COMMISSION <input type="checkbox"/>	Destinataire: PRÉSIDENT DU CONSEIL EUROPÉEN <input type="checkbox"/> CONSEIL <input type="checkbox"/> COMMISSION <input checked="" type="checkbox"/> VICE-PRÉSIDENTE / HAUTE REPRÉSENTANTE <input type="checkbox"/>
Question avec demande de réponse orale suivie d'un débat (art. 115) <input type="checkbox"/>	Question avec demande de réponse écrite (art. 117) <input type="checkbox"/> Question prioritaire (art. 117 § 4) <input checked="" type="checkbox"/>
AUTEUR(S): Françoise Castex	
OBJET: (à préciser) Respect de Facebook de la législation européenne sur la protection de la vie privée	
TEXTE: Facebook conserve sur le long terme les données de ses utilisateurs sans que ces derniers ne puissent donner leur consentement explicite à cette utilisation de leurs données, contrairement à ce que prévoit la directive européenne sur la protection de la vie privée. La Commission estime-t-elle que Facebook est en conformité avec la législation européenne? Que prévoit la Commission européenne de faire afin de renforcer la protection des utilisateurs des réseaux sociaux et de s'assurer du respect du droit de l'Union européenne dans ce domaine?	

Dans sa question écrite, elle demande en outre à la Commission européenne ce qu'elle prévoit de faire afin de renforcer la protection des utilisateurs des réseaux sociaux et de s'assurer du respect du droit de l'Union européenne dans ce domaine.

Pour **Françoise Castex**, *« Pour chaque citoyen européen, garder la maîtrise de ses données personnelles est devrait être un droit fondamental. Or, les utilisateurs de Facebook ne sont pas clairement informés des données recueillies, de la finalité de la collecte, des risques et des recours possibles. Force est de constater que le droit à l'oubli est loin d'être effectif! »*

S'agissant des questions écrites prioritaires, la procédure prévoit que la Commission européenne doit se prononcer dans un délai de trois semaines.